

8

Entre panache discursif et praxis chaotique : de la nécessité d'une autocritique de l'intelligentsia africaine

Alexis B. A. Adandé

Introduction

Sans verser dans l'auto flagellation ou dans une recherche de nature à inhiber une communauté scientifique encore embryonnaire au niveau continental, il paraît bienvenu/opportun de procéder, entre autres, à une sorte d'examen de conscience pour situer sa propre pratique, celle du milieu auquel on prétend appartenir, dans la situation générale, vécue à différentes échelles, nationale, régionale et africaine. Notre propos est donc d'explorer un domaine sensible et relativement délicat, celui des mentalités ou plus exactement des pratiques sociales qui prévalent au sein de l'intelligentsia africaine, particulièrement sa fraction ouest-africaine qui est plus familière à l'auteur. Pour se faire, sera mis en regard, d'une part, les principes exprimés dans les écrits, le discours et dans les statuts d'organisations de chercheurs ou d'associations de professionnels de différents secteurs de la culture comme l'enseignement de disciplines de sciences humaines et/ou sociales et les musées et, d'autre part, la pratique concrète qui prévaut dans ces institutions autonomes gérées par des intellectuels africains et en dégager les conséquences. Cet exercice n'est déjà pas aisé pour la simple raison qu'il met en lumière des faits qui, parfois, tiennent purement et simplement de la délinquance sociale, mais il devient encore périlleux quand il apparaît que certains actes du genre sont couverts par des responsables de la haute administration d'États s'ils ne sont pas commis par eux-mêmes. Par ailleurs, dans l'expression, il y a le risque ou la tentation d'entretenir une polémique qui peut se révéler vaine si elle nous détourne de

notre objectif majeur, contribuer à poser un juste diagnostic des maux qui minent la marche de l'Afrique vers un avenir assuré.

En effet, le contexte actuel ne semble pas favorable au continent africain, particulièrement à nos peuples qui vivent des drames sans noms, d'un autre âge que l'on aurait cru révolu, il y a une quarantaine d'années, au temps des « Soleils des indépendances » pour emprunter à l'écrivain ivoirien, Ahmadou Kourouma, une expression de sa verve. La crise contemporaine est sans précédent et touche tous les secteurs de la vie quotidienne des populations africaines ; très rares sont les secteurs épargnés s'il s'en trouve. Les racines du mal font l'objet d'investigation de différentes disciplines, ce qui justifie divers colloques, séminaires, conférences, ateliers et autres fora, aux niveaux national, sous-régional, régional ou international dans différentes localités du continent ou hors d'Afrique, avec ou sans la participation des Africains.

La préoccupation de cette contribution est d'examiner la question sous l'angle de la responsabilité des intellectuels africains, pris dans leur ensemble dans la transformation ou l'aggravation de la situation de notre continent et de nos pays respectifs. Vaste ambition que de vouloir embrasser une problématique du genre à une échelle aussi grande et dans un domaine à peine exploré que celui de la confrontation des discours ou écrits/publications et les actes posés publiquement, c'est-à-dire la praxis d'une catégorie sociale jouant un rôle privilégié dans le contexte historique présent de l'Afrique à la recherche de nouveaux repères et d'institutions correspondant aux défis d'aujourd'hui.

Aussi il est question d'adopter une approche progressive, tenant compte du fait que tout un programme de recherche scientifique sera nécessaire pour un examen approfondi d'un phénomène qui est simplement décrit ici et qui est porté à l'attention de la communauté des chercheurs africains, réunie pour tirer un bilan de sa propre activité. Partant d'une observation de faits, il est normal que les exemples qui nourriront notre réflexion soient tirés en priorité de notre expérience directe ou de notre connaissance d'actes de notoriété publique. La difficulté à ce niveau est de pouvoir observer le recul de jugement nécessaire à un minimum d'objectivité surtout quand certains problèmes relatifs à une absence d'éthique la plus élémentaire. Là se pose une autre question : celle de l'élaboration d'outils idoines pour une exploration d'un champ d'investigation jugé *a priori* vital par l'auteur.

Pour simplifier la présentation des faits, il sera adopté un développement géographique, en partant d'un niveau national (le Bénin contemporain servira de cadre), régional (l'Afrique de l'Ouest offrira ses limites) et continental (naturellement rien moins que le berceau de l'humanité est retenu pour le niveau idéal de réflexion sur l'avenir de nos peuples). Plus concrètement, des

organisations de professionnels agissant dans le domaine de la culture, particulièrement dans les champs de l'enseignement, la recherche scientifique et le patrimoine archéologique ou « muséal » illustreront notre propos. L'histoire récente et les instances du CODESRIA, elles, nous serviront de références par rapport à celles des institutions individuelles que je vous invite à visiter pour un examen critique des actes et actions de ceux et celles qui les ont animées ou qui continuent de les gérer.

Expériences d'organisations nationales de professionnels au Dahomey/Bénin

Nous évoquerons ici l'expérience de fonctionnement institutionnel de trois organisations de professionnels dont deux sont des sections d'associations de dimension continentale ou internationale.

Les avatars de l'Association dahoméenne des professeurs d'histoire et de géographie

C'est au moment où le besoin d'évoquer cette expérience s'impose que je réalise une certaine méconnaissance de l'histoire d'une association dont j'ai eu à assurer la gestion en tant que secrétaire général à partir de 1974, puis comme président jusqu'en 1978. Cette association a été constituée par des devanciers, dans le souci de promouvoir l'enseignement de disciplines dont la réforme remontait à l'année 1967 dans les pays francophones. Jusque-là, les programmes des collèges et lycées étaient calqués sur ceux de la France métropolitaine ! L'Afrique était ignorée, dans ses paysages, ses fleuves et sa faune, ses cultures et ses peuples. La formule : « nos ancêtres les Gaulois », n'est pas une boutade, tout le contraire d'une gauloiserie, car des générations d'Africains l'ont récitée dans leur tendre enfance, à l'âge où on découvre le monde et se forge une identité. Dans ce contexte, les associations d'enseignants ont joué un rôle important mais qui attend d'être exactement mesuré dans l'inversion de la tendance qui prévalait dans les contenus des programmes enseignés. On parlait à l'époque de leur « africanisation », comme on le revendiquait également pour les cadres des jeunes États. Pour être plus complet dans l'évocation du contexte, il faut ajouter que c'était l'époque où les Aînés faisaient triompher leur plaidoyer pour une (ré)écriture de l'histoire de l'Afrique que l'UNESCO a relayée en acceptant de superviser la monumentale *Histoire générale de l'Afrique*, parue en huit volumes. Dans la même foulée, ils constituaient à Dakar, en 1972, l'Association des historiens africains, sur laquelle nous reviendrons dans la suite de notre revue.

L'Association dahoméenne des professeurs d'histoire et de géographie (ASDAPROHG), dans ses dénominations, a suivi les péripéties des changements, tant au niveau national qu'en son propre sein. Le 30 novembre

1975, le Dahomey est rebaptisé République populaire de Bénin et les membres décident d'adopter tout simplement la dénomination d'Association nationale d'histoire et de géographie (ASNAHG). Comme son prédécesseur, elle a poursuivi le travail d'encadrement des jeunes collègues, souvent dépourvus de formation pédagogique initiale, avant l'ouverture de l'École normale supérieure, à Porto-Novo, en 1977. Cette même date marque un autre moment fort dans l'histoire récente du système éducatif béninois, celui de l'institution de l'« école nouvelle » aux grandes ambitions d'une réforme en profondeur. Cette association s'est impliquée à fond dans les études en vue de la révision des programmes d'histoire et de géographie dans le sens d'une meilleure connaissance de leur milieu de vie et de la capacité des jeunes apprenants béninois à le transformer sans le détruire de façon irréversible. Après des années d'activités intenses, ponctuées de sessions de réflexion et de formation pédagogique, de publication de fascicules pour les enseignants et les élèves ainsi que la parution régulière de son organe de liaison, *Histoire et Géographie-Nation & Développement*, l'ASNAHG a sombré dans les années 1980 dans une profonde léthargie dont a résulté, en 1988, une nouvelle organisation l'Association pour la promotion des enseignements de l'histoire et de la géographie (APEHG). Que s'est-il passé pour qu'une association dynamique de professeurs d'histoire et de géographie qui animait la vie pédagogique et même scientifique au Bénin, menait des échanges actifs avec des organisations similaires de pays voisins comme le Togo et l'association Ibn Battuta au Burkina Faso, cesse brusquement d'être visible ? Il apparaît que bon nombre des responsables de l'association venaient, à l'époque, de passer une thèse de doctorat qui les autorisaient à postuler, dans un établissement universitaire, à la faculté ou à l'École normale supérieure. Ce changement de statut pourrait expliquer un certain désintérêt par rapport à une organisation surtout établie au secondaire. Mais cette explication n'est pas satisfaisante puisque nombre d'enseignants du supérieur ont souhaité le maintien d'une organisation qui a fait ses preuves, dès qu'une solution alternative a finalement été trouvée, ils ont adhéré à la nouvelle association. Pourquoi a-t-il fallu recourir à une telle sortie de crise ? Interpellés, les intéressés n'ont pu donner une justification satisfaisante de leur attitude de blocage. Le fait est qu'ils agissaient en violation flagrante et des statuts et du règlement intérieur de l'ASNAHG. Aujourd'hui, les responsables actuels de l'APEHG plongent l'association dans une même situation de léthargie en se refusant de convoquer l'assemblée générale, instance souveraine de l'organisation. Pourtant les acteurs ont changé mais les attitudes demeurent, ce non-respect des textes fondateurs et une sorte de mépris pour ceux qui les ont élus. Ils n'ont aucune considération pour les dommages infligés à la communauté et aux bénéficiaires des activités courantes de l'association,

les adhérents, certes, mais aussi et surtout des générations d'élèves ! Faut-il souligner que cette apathie actuelle de l'APEHG jure avec les besoins cruciaux des enseignants et des apprenants en matériel didactique pour accompagner la nouvelle réforme en cours sur les programmes et les méthodes d'enseignement en histoire et en géographie en République du Bénin ?

L'Association béninoise des historiens (ABH)

Dans la foulée de la participation active de l'ASNAHG aux événements publics organisés en marge des travaux du Comité scientifique pour la rédaction de *L'Histoire générale de l'Afrique* qui s'est tenue à Cotonou en juillet-août 1975, s'est constituée une section nationale de l'Association des Historiens africains. Elle a été dénommée Association béninoise des historiens qui depuis lors n'a plus tenu d'assemblée générale et de ce fait n'a pas connu de renouvellement de son bureau directeur. Le président est un Aîné. Inutile de préciser qu'aucun jeune chercheur n'est au courant de l'existence de l'ABH, constituée pourtant il y a maintenant vingt-huit ans !

À un niveau régional, il n'y a pas de structure regroupant les historiens ; nous reviendrons plus tard sur ce que nous connaissons de l'association panafricaine des historiens mais avant, nous souhaiterions évoquer quelques expériences associatives et d'organisations régionales de professionnels de la recherche ou de la culture. Pour clore avec les évocations à un niveau national, passons en revue l'évolution récente d'une organisation des professionnels de musée que nous avons contribué à mettre en place.

Le Comité béninois du conseil international des musées (COBICOM)

Ce comité national est un démembrement de l'organisation non gouvernementale internationale dénommée ICOM (International Council of Museums) dont le siège est abrité par la Maison de l'UNESCO, à Paris. Il a été constitué à la suite d'une visite du premier président africain de ce Conseil, Alpha Omar Konaré, en 1987. Il permet aux professionnels de musées et aux chercheurs qui s'intéressent aux collections muséales de se retrouver et d'agir de concert pour assurer la sauvegarde et la promotion du patrimoine tangible. Le COBICOM a été, plusieurs années durant, un comité africain modèle en ce sens que les assemblées annuelles étaient régulièrement tenues avec l'envoi des rapports correspondants au secrétariat à Paris. Il a contribué, selon les recommandations de l'ICOM, à faire dégager par le ministère de la culture, un minimum de moyens financiers en obtenant pour les musées de retenir 75% des recettes pour les dépenses urgentes et si possible pour exécuter leurs programmes propres. C'étaient dans l'esprit des initiateurs les bases d'une autonomie minimale pour ces institutions culturelles souvent négligées au

Bénin et plus généralement en Afrique de l'Ouest. Curieusement, l'équipe d'universitaires qui a assuré la relève, a commencé par montrer des signes d'un dynamisme renouvelé mais qui n'a pas tenu ses promesses initiales puisqu'elle s'est retirée en 2001 sans présenter de bilan et après avoir négligé de rendre régulièrement compte à ses mandants. Il faut constater que ces pratiques tendent à devenir une tradition puisque la nouvelle direction, dès la première année de son mandat, n'a pas jugé utile d'organiser la réunion statutaire annuelle et c'est finalement sous la pression des membres qu'elle a fini par organiser une assemblée générale au cours de laquelle aucun bilan financier n'a été présenté. Une fois de plus, on constate une difficulté à s'imposer le respect scrupuleux des textes qui régissent l'organisation.

Examinons maintenant les pratiques qui ont cours dans nos organisations régionales de professionnels.

Expériences d'organisations régionales de chercheurs et de professionnels du patrimoine culturel

Trois organisations sont choisies comme étude de cas, deux dans le domaine des musées et une association régionale d'archéologues, probablement la seule de notre région malgré plusieurs tentatives d'en susciter d'autres sur la base de la division à entretenir entre institutions francophones et anglophones.

Le Comité ICOM pour l'Afrique de l'Ouest (CIAO)

Suite à la tenue en novembre 1991 des premières rencontres internationales de l'ICOM sur le continent africain autour du thème « Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoine en devenir », il a été mis en place une structure de coordination régionale dénommée CIAO dont la responsabilité a été attribuée à Samuel Sidibé, directeur du Musée national du Mali, à Bamako, Alpha Oumar Konaré étant président du comité exécutif. Le fonctionnement, les activités, le mode de désignation des membres de cette structure mériteraient de retenir l'attention d'un analyste car une bonne étude documentée révélerait probablement les racines du mal dont souffrent bien d'institutions de la culture dans cette partie de notre continent. À défaut d'un bilan accessible, il ne nous est pas possible d'aller au-delà du constat de ce qui apparaît comme de l'opacité. En son temps, le secrétariat de l'ICOM n'a pas beaucoup aidé à éclairer la lanterne des membres ni des bureaux des comités nationaux sur la réalité de l'existence et sur le mandat exact de cette structure régionale. Toujours est-il qu'elle a reçu du secrétariat à Paris, une dotation pour faire paraître un bulletin de liaison mais ce projet s'est révélé vain parce que le trésorier aurait disparu avec les fonds ! Encore une affaire d'Africains..

The West African Museums Programme (WAMP)/ Le Programme des musées d'Afrique de l'Ouest

Le WAMP est depuis octobre 1996 une organisation non gouvernementale régionale, la première du genre basée en Afrique, qui se consacre au développement des musées. Créée en 1982 sous l'égide de l'Institut africain international dont le siège est à Londres, au Royaume Uni. Commencé comme un projet, sous la responsabilité de feu Philip Ravenhill, originaire de Grande-Bretagne, le WAMP s'est consolidé au point de prendre son autonomie et voler de ses propres ailes. Il est piloté par un Conseil d'administration (CA) présidé par une personnalité du domaine des musées ou qui lui est proche et les programmes sont réalisés sous la responsabilité d'un directeur exécutif assisté d'un personnel administratif et de conception qui constituent le secrétariat au siège à Dakar.

Comme toute organisation, le WAMP est doté d'un statut et d'un règlement intérieur qui lui donne ses cadres juridique et réglementaire (West African Museums Programme 2000). La régularité de la tenue des séances annuelles du Conseil d'administration est affirmée de même que la durée des mandats de ses membres. Les prérogatives du directeur exécutif sont clairement délimitées de même que ses rapports avec ses collaborateurs dont les modalités de recrutement sont du ressort du seul Conseil d'Administration, pour les cadres de conception. La gestion des fonds également est une question délicate, vu l'importance des montants que des bailleurs peuvent confier à l'ONG qui agit au nom d'une communauté, celle des professionnels des musées et structures associées de l'Afrique de l'Ouest, sans discrimination entre anglophones, francophones ou lusophones. Ce dernier aspect fait d'ailleurs la force du WAMP. Dirigée essentiellement par des Africains après le départ de Philip Ravenhill, son fondateur, cette organisation constitue un véritable test de capacité des autochtones à édifier, diriger et renforcer les institutions qu'ils se sont librement donnés pour répondre à des besoins qu'ils ont eux-mêmes identifiés. En fait, le WAMP, toutes proportions gardées, occupe à l'échelle de l'Ouest africain et dans le domaine du patrimoine, la position qui est celle du CODESRIA, au plan continental et dans les sciences sociales.

L'expérience de l'histoire récente du CODESRIA devrait inspirer les membres du CA du WAMP pour mettre en place des garde-fous pour éviter des déviations dangereuses dont les signes avant-coureurs se sont clairement manifestés quand des membres du conseil ont tenté de prolonger indûment leur mandat alors qu'ils l'avaient déjà largement dépassé au regard des statuts en vigueur. Par ailleurs des documents de travail, récemment mis en circulation par le secrétariat du WAMP, peuvent susciter des questions quant aux pouvoirs dévolus au Directeur exécutif et aux chargés de programme, en d'autres termes

au secrétariat, dans la sélection des dossiers soumis dans le cadre de programmes, en l'occurrence celui des petites subventions, un des plus importants de l'ONG. Les risques de déviance sont grands et s'ils se concrétisaient, ce serait naturellement au détriment des professionnels des musées et de leurs institutions respectives. Le dommage moral collectif serait plus grand en raison des préjugés qui courent sur les méthodes de gestion des intellectuels africains dans certains milieux occidentaux. Une question de responsabilité... collective en quelque sorte qui nous est ainsi posée.

L'expérience pénible vécue par une autre organisation régionale de professionnels, celle des archéologues, devrait également servir d'exemple aux dirigeants du WAMP et rendre plus vigilante la communauté des professionnels du patrimoine culturel.

L'Association ouest africaine d'archéologie (AOAA) / West African Archaeological Association (WAAA)

Cette association régionale constituée en décembre 1976, à Enugu, en République fédérale du Nigeria, est probablement la plus ancienne organisation régionale de professionnels encore existante. Pourtant cette association a failli être emportée par une grave crise qui l'a affectée dans les années 80. Depuis sa création à 1984, l'AOAA avait tenu assez régulièrement ses colloques qui ont lieu statutairement tous les deux ans. Il s'est trouvé que le colloque de Nouakchott, a coïncidé avec le coup d'État militaire du colonel Maouya Ould Taya et nombre de membres n'ont pu assister à cette rencontre dont certains responsables du bureau élu quelques années plus tôt à Gorée. La décision de prolonger le mandat de tous les membres du bureau exécutif et la difficulté pour trouver un lieu pour héberger le colloque suivant, le Niger s'étant désisté en 1986, la voie était ouverte pour une crise. Elle a effectivement éclaté quand le Président du bureau, Jean-Baptiste Kiéthéga a acquis la conviction que le reliquat des fonds obtenus de la Fondation Ford pour l'organisation du colloque avaient été détournés par le Secrétaire général avec la complicité tacite du trésorier. La situation au sein du bureau s'est sensiblement dégradée et il a fallu toute la détermination du Président pour éviter la catastrophe d'une disparition définitive de notre organisation régionale, unique forum de rencontres et d'échanges entre archéologues de l'Afrique de l'Ouest sans barrières linguistiques (francophones/anglophones), de connaissance mutuelle entre chercheurs de différentes générations et avec les collègues européens ou euro-américains travaillant dans notre région. À l'occasion des rencontres de l'ICOM à Lomé, en 1991, une table ronde informelle des professionnels de musée et des archéologues a été conviée à faire des propositions pour aider à débloquer la situation de l'AOAA. Ainsi, mission a été donnée aux collègues

burkinabè d'organiser le colloque en 1992 à Ouagadougou et tous les collègues présents ont été invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour y participer effectivement. L'opération de sauvetage a eu lieu en juillet/août, c'était le Ve colloque qui relançait les activités de l'AOAA et recommandait des orientations pour la formation des archéologues en Afrique. De même, il fut recommandé l'ouverture d'un centre régional de formation en archéologie à Ouagadougou, car les conditions d'en faire un pôle d'excellence paraissaient bonnes, particulièrement le profil diversifié des enseignants, l'existence d'un laboratoire d'archéologie (Adandé et al. 1994).

Au VI^e colloque réuni à Cotonou, en mars/avril 1994 (Adandé *et al.* 1996), la question, entre autres, des collègues fautifs a été examinée par l'Assemblée générale qui a décidé de faire un exemple en blâmant le Secrétaire général et le Trésorier élus à Gorée en 1981. À cet effet, instruction a été donnée au nouveau bureau d'engager des poursuites judiciaires contre les deux coupables, après avoir signalé le fait à leurs institutions d'attache respectives. Grande a été la déception des membres du bureau, présidé alors par Madame le Professeur M.Adebisi Sowunmi, quand ni Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop, ni le Directeur de l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop, n'ont répondu à ses courriers. Par ailleurs, l'association qui sortait de crise, n'avait pas les moyens de se payer les services d'un avocat pour présenter à la justice un cas qui pouvait être frappé de prescription. Au total, l'opération mains propres n'a pu aboutir ; elle visait pourtant à décourager de telles attitudes irresponsables et tenter de réhabiliter notre organisation régionale qui est placée du fait de cet acte répréhensible, sur la liste rouge des fondations. À un autre niveau, l'absence de réaction des autorités académiques et institutionnelles sollicitées ne concourt pas à dissiper, ce qu'il faut bien qualifier de clichés négatifs qui ont cours sur les collègues sénégalais singulièrement et, plus généralement, sur les « Francophones ».

Enfin sur le plan institutionnel, les initiatives de l'AOAA rencontrent des attitudes d'hostilité à peine voilées qui sont, à bien observer, des actes politiques visant à briser toute dynamique intégrative régionale tant au niveau de la formation qu'à celui du contenu et de l'orientation des travaux. Sinon comment comprendre la décision du ministère français de la Coopération d'ouvrir en 1997, à Nouakchott, un Centre régional inter-africain d'archéologie (CRIAA) dont la direction a été confiée tout naturellement, dans cette logique, à un « expatrié » français. Pourtant, la partie française ne pouvait ignorer la décision de l'AOAA de doter notre région d'un centre où seraient concentrés tous les moyens disponibles par souci d'efficacité (Groupe de travail sur la recherche archéologique en Afrique francophone et lusophone 1995). Plus inquiétant, c'est la capacité de cet expatrié doté de quelques fonds à mobiliser des collègues

sur une orientation de publication, sinon de recherche qui va à l'encontre des principes fondateurs de notre association régionale : diviser l'Ouest africain en zones dont la pertinence scientifique paraît bien problématique, au regard des pays et des cultures qu'ils recouvrent. La publication collective, parue sous la direction de Robert Vernet et titrée : *Archéologie de l'Afrique de l'Ouest – Sabel et Sahara*, parue en 2000 aux Éditions Sèpia, semble bien consacrer une certaine idée de l'Ouest africain utile au plan archéologique et d'un point de vue extraverti, ici français, et le reste dont l'espace anglophone moins accessible.

En fait, la recherche archéologique a de tout temps été un domaine d'investigation très sensible (Andah *et al.* 1994, Adandé 1992 ou 1996), même si les Africains, y compris certains professionnels de la discipline, ne semblent pas percevoir, par leurs choix ou leurs actes, les enjeux. Il n'en est pas de même pour les archéologues africanistes et leurs pays respectifs qui considèrent l'existence d'institutions africaines autonomes comme une menace pour leurs positions personnelles et pour la prééminence de leur pays (Domergue 1992). Les tribulations de la question de la formation d'archéologues francophones en Afrique trouve ainsi clairement la réponse française. Tirant sa conclusion sur cette question, Jean-Baptiste Kiéthéga écrit :

Si un quart de siècle après, on est toujours en attente d'archéologues compétents et en nombre suffisant pour les pays africains, c'est parce que, comme le disait C.A. Diop, 'la prise de conscience de soi' a longtemps manqué aux Africains qui ont ainsi, sciemment ou inconsciemment, livré, par leur absence sur le terrain, le patrimoine culturel au pillage (Kiéthéga 1999).

Au niveau continental, le problème de la maîtrise par les Africains patriotes ou simplement conscients des organisations de professionnels est semble-t-il d'une autre ampleur, particulièrement en archéologie.

Expériences d'organisations panafricaines de professionnels du patrimoine culturel et de chercheurs

À ce niveau, la lutte de certains Aînés a été déclenchée relativement tôt. Mais pour des raisons qui nous échappent encore, le reflux est manifeste. En l'absence de toute étude, il est difficile d'aller au-delà du constat des effets négatifs d'une certaine rupture d'une tradition de combat pour s'assurer la maîtrise d'organisations panafricaines au profit d'une communauté de chercheurs et non d'individus, camouflés sous le « manteau » (ou le « boubou », selon les circonstances) de l'expertise. Dans ce dernier cas de figure, ils peuvent être Africains ou « expatriés », peu importe.

Le Congrès panafricain de préhistoire et des études associées

S'il y a une organisation panafricaine de chercheurs dont l'histoire mérite d'être écrite dans des délais rapprochés, c'est certainement celle-ci. D'abord elle est la plus ancienne, elle a été fondée en 1947, à Nairobi, à l'initiative de Louis S. Leakey, et a été connue sous le nom de Congrès panafricain de préhistoire et d'études du quaternaire. Elle visait à entretenir des échanges entre préhistoriens européens ou d'origine européenne sans distinction de nationalité, l'essentiel étant d'avoir l'Afrique comme terrain d'investigation. Les changements de noms successifs à eux seuls traduisent les luttes âpres menées par des Africains pour se réapproprier un instrument stratégique. Cette lutte est loin d'être achevée, elle semble même marquer une franche reculade après les congrès de Harare en 1995 et de Bamako en 2001. Au Zimbabwe, des intrigues dont les tenants et les aboutissants restent à être élucidés, ont permis d'écarter en dépit des statuts, le secrétaire général, feu Professeur Bassey W. Andah. Au Mali, un groupe d'archéologues euro-américains et européens ont décidé, pour des raisons qui leur sont propres, de changer unilatéralement la dénomination de l'organisation, dans le silence ou l'indifférence des Africains présents, probablement ignorant des combats de leurs Aînés à Nairobi, lors du 40e anniversaire du Congrès panafricain, en 1987. Désormais la nouvelle dénomination perd son qualificatif de panafricain pour devenir l'Association africaine d'Archéologie et demain on pourra substituer comme les Français en Afrique de l'Ouest, telle ou telle fraction du continent dont on aura fait un fief de recherche, avec bien sûr un ou des Africains comme paravent(s). Cette précaution n'est pas toujours utile quand il s'agit de parler d'archéologie en lieu et place des Africains comme cela a été le cas en 1992. La Banque mondiale avait organisé à Washington DC une conférence internationale sur « Développement et Culture en Afrique ». Pour des questions touchant à l'avenir de la recherche sur le continent, la discipline était représentée par un Belge et deux Euro-Américaines. La situation n'a pas beaucoup évolué depuis. Notre continent est probablement le seul, en ce début de XXIe siècle, où le syndrome de la bande dessinée *Tintin au Congo* n'est pas que de la simple littérature infantiliste, à classer dans les archives de la période coloniale impérialiste. Hélas, il est de l'ordre du vécu quasi quotidien, en archéologie du moins !

La responsabilité des intellectuels africains n'en est pas moins engagée dans l'affaiblissement des institutions qu'ils ont eux-mêmes forgées, comme c'est le cas de l'Association des Historiens africains.

L'Association des historiens africains (AHA)

Cette association est née en 1972 à Dakar de la volonté de chercheurs africains de doter la recherche historique sur le continent d'un instrument de concertation et d'échanges au niveau continental, avec un organe de publication *Afrika Zamani*. Le second congrès s'est tenu dans le respect des statuts trois années après, à Yaoundé, au Cameroun en 1975 (*Afrika Zamani* 1976). Pour le jeune chercheur que nous étions à l'époque, ce fut un moment fort et ce fut avec beaucoup d'émotion que nous avons suivi le rapport dramatique fait par notre délégation au retour avec les empoignades de collègues qui n'ont pas, au dire de nos délégués recoupés par la suite par d'autres témoins, hésité à exhiber des arguments contraires à la Téranga sénégalaise pour ne pas dire à l'idéal panafricaniste, pour briguer certains postes au sein du bureau de l'association panafricaine...

Au total, il a fallu attendre plus d'un quart de siècle plus tard pour que se tienne à Bamako le troisième congrès en novembre 2001. Aucun bilan n'a été présenté, aucun argument crédible n'a été proposé pour expliquer pourquoi le congrès régulier n'a pas été réuni à la date échue. Seul le respect du grand âge ne nous permet pas d'aller plus loin dans l'analyse critique d'une situation qui a pénalisé des générations de chercheurs qui ignoraient jusqu'à l'existence d'une association panafricaine d'historiens. À Bamako, à cette occasion également, les Africains ont assisté, quand ils n'étaient pas directement parties prenantes, à des jeux d'influence essentiellement entre écoles françaises avec des épisodes parfois cocasses. Une fois encore, il est resté un sentiment difficile à cerner mais laissant un arrière goût amer d'interrogations sur l'égoïsme, un manque de sagesse par rapport à la relève à préparer à affronter le monde féroce et manipulateur de l'africanisme euro-centriste pour reprendre la formule vigoureuse de Obenga (2001). Pour un approfondissement de l'impact de l'africanisme sur les études africaines, nous recommandons la lecture de la contribution de Médeiros (1996) et l'ouvrage de Zeleza (1996). Il faut cependant reconnaître que l'africanisme a, lui au moins, le souci d'assurer sa propre reproduction à travers de puissantes organisations, ses universités et leurs publications. Bref, il y a une véritable nécessité d'une autocritique approfondie des intellectuels africains au regard des pratiques quasi suicidaires de ceux qui prennent la responsabilité d'affaiblir nos institutions et qui n'arrivent pas à rendre le tablier quand ils sont empêchés d'agir, en respectant les textes qui régissent ces associations, ces organisations de professionnels. Toutefois, il faut rendre justice aux collègues qui se sont imposés de grands sacrifices pour maintenir en vie la revue *Afrika Zamani* et qui se sont battus pour la tenue effective du IIIe congrès et la refondation de l'Association panafricaine des historiens. Hommage doit leur être rendu ainsi qu'à nos hôtes maliens pour la qualité de l'organisation de ce congrès et leur fraternel accueil. Il n'est que

justice que le siège de cette association soit transféré dans la capitale du Mali contemporain. Il revient bien sûr à la nouvelle direction de (re)constituer un réseau de chercheurs à l'échelle continentale en encourageant la (re)mise en place d'associations nationales actives et en stimulant la production intellectuelle et les publications des historiens africains. La prise en charge par le CODESRIA de la revue *Afrika Zamani* augure d'un avenir moins incertain pour l'organe de l'AHA et, reste à l'équipe éditoriale de se montrer à la hauteur des espérances placées en elle.

L'Association africaine des professionnels de musée (AFRICOM)

Elle est une des plus récentes organisations de professionnels au niveau continental, constituée comme une ONG en 1999, à Lusaka, en Zambie. Elle est affiliée à l'ICOM après avoir été gérée comme un programme par une Française, depuis le siège à Paris. L'essentiel du financement provient de l'Agence suédoise pour le développement en coopération (ASDI/SIDA). L'histoire de cette organisation serait tout aussi révélatrice des problèmes sous-jacents aux pratiques équivoques d'un microcosme de professionnels africains (ou à double nationalité) qui défendent, sous le couvert de motivations apparemment généreuses et fédératrices, des intérêts personnels. Les procédés employés, souvent en complicité avec le Secrétariat de l'ICOM— surtout du temps de Madame Elisabeth Des Portes, alors secrétaire générale— sont tout simplement inadmissibles. Il y a, là aussi, un besoin d'une étude critique et minutieuse du bilan du programme AFRICOM, par un groupe de chercheurs africains indépendants de ce milieu. On notera avec intérêt que la secrétaire générale française, au terme de son mandat, a été décorée par les autorités de son pays pour services rendus à la patrie. Quant aux professionnels africains qui ont pris en main cette ONG, il importe que l'ensemble de la communauté des spécialistes du patrimoine muséal du continent puisse s'assurer de leur intégrité morale d'autant que la pratique sociale de certains laisse à désirer. En milieu européen de la conservation préventive on n'hésite pas à les désigner du sobriquet peu flatteur mais bien significatif de « dinosaures ». Eux-mêmes, dans des moments de confiance, préfèrent se désigner comme étant de « vieux crocodiles ». C'est tout dire ! À ce stade, on ne peut que souhaiter que cette jeune organisation prise d'assaut par de redoutables carnassiers et leurs épigones plus jeunes, s'inspirent des principes rénovés du CODESRIA tant pour le contrôle des activités que pour celui de l'utilisation des ressources. Il en devrait être de même pour l'intégration de jeunes professionnels aux équipes opérationnelles et à la direction de l'institution. Obstacle devrait être fait à toute manœuvre pour instaurer le clientélisme comme cela a tendance aussi à se développer dans d'autres instances panafricaines. Il en dépend de l'efficacité

de l'organisation et de la crédibilité des professionnels du patrimoine culturel africain pris dans leur ensemble.

En guise de conclusion

Au terme de cette évocation d'expériences diverses, on retiendra une constante : la fragilisation de la plupart des organisations de professionnels tant d'enseignants, du monde de la recherche, que du patrimoine culturel par des actes souvent en marge ou en contradiction avec les textes fondateurs. Un tel comportement est à mettre en parallèle avec des pratiques courantes dans le monde des partis politiques et de la gestion des États y compris ceux qui ont le label de démocratiques. En effet, quand on amorce une étude comparative des attitudes des responsables de partis politiques et des dirigeants d'associations ou organisations professionnelles ou encore d'ONG, force est de constater que les similarités paraissent plus nombreuses que les points de divergences au niveau des pratiques sociales. De même pour les méthodes de gestion et surtout les comportements face au principe du respect des textes fondateurs (statuts, règlement intérieur, loi fondamentale, constitution, etc.) il est tout aussi curieux de noter les analogies. Ces convergences ne sont certainement pas le fait du hasard et invitent à une plus grande attention de la praxis des intellectuels africains qui, en tant que communauté, devraient entreprendre une autocritique de fond. Il est évident qu'il ne saurait y avoir de démocratie vécue au quotidien sans une culture démocratique, non seulement énoncée mais également pratiquée dans chaque acte posé.

Certes, il y a heureusement des exceptions notables à ces pratiques qui poussées à leur ultime développement, tiennent de la simple délinquance et qui, juridiquement, devraient recevoir leur sanction pénale correspondante. Ici, également, se pose, comme en politique, la question de l'impunité ou pire, celle de la complicité tacite de la communauté scientifique africaine pour des actes ou des productions intellectuelles criminels ou au moins criminogènes. Le concept xénophobe de l'ivoirité est bien un distillat de l'intellect de certains historiens locaux dont au moins un est l'auteur respecté de chapitres de *L'Histoire générale de l'Afrique*, publiée sous l'égide de l'UNESCO. Les pairs de ces historiens fourvoyés tardent à leur donner la réplique, comme d'ailleurs ceux de ces journalistes probablement vénaux qui appellent au meurtre, sûrs de l'impunité de leur forfaiture morale, pour ne pas évoquer la déontologie de leur métier. Le célèbre romancier ivoirien Ahmadou Kourouma a (c'est le cas de presque tous les auteurs) déformé grossièrement l'histoire des Afro-Brésiliens de retour et les promettre à un génocide de la part des « autochtones », dans son ouvrage intitulé *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998). C'est ce que dénonce avec justesse Verschave (2000:190, note 2). Il y a

nécessité de secréter d'urgence, sur notre continent, une véritable culture de la paix, ce qui passe obligatoirement par une lutte intransigeante contre l'intolérance et les intégrismes de toutes sortes. Mais cela n'est possible que par un renforcement des **institutions démocratiques** aussi bien au niveau des États que des organisations non gouvernementales et associatives, nationales, régionales ou panafricaines. Ainsi, faudra-t-il passer, comme nous y invite Alioune Tine de la Raddho (Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme), « d'une culture de la représentation (au sens cinématographique et théâtral) et du symbole institutionnel ... vers une culture de l'application et du respect des textes (souligné par nous) » (2000:45).

De toute évidence, ce passage ne se fera pas sans difficultés, vu les mauvaises habitudes acquises jusque dans le milieu de la recherche et dans la vie associative des intellectuels où un manque notoire de culture démocratique dans la pratique sociale quotidienne pousse au mépris des textes fondateurs et naturellement à une praxis déviante certains dirigeants d'ONG ou d'association. Ici, comme nous l'avons constaté, se pose aussi le défi de l'impunité. Le relever est un préalable à toute solution de fond aux menaces de déviance dans l'intelligentsia africaine.

Tout étant lié, les interférences de puissances extra-africaines ou d'africanistes euro-centristes sur les décisions et les initiatives africaines en matière de politique de recherche scientifique et dans le domaine culturel n'auraient pas leur impact actuel si nos organisations professionnelles étaient puissantes et nos capacités consolidées (Afouda 2002, Hountondji 1997, 2002). Sinon comment ne pas dormir sur *La Nette des autres* quand on se prive consciemment ou non des instruments nécessaires à tresser la sienne propre ? (Ki-Zerbo 1992). Comment *Vaincre l'humiliation* quand on s'affaiblit en tant qu'intelligentsia autonome en préférant *la culture de la consultation* à la pratique conséquente du travail collectif ? (Tévoedjrè 2002). Cette dernière déviance qui prend une ampleur inquiétante, explique en partie, le foisonnement d'*éléphants blancs intellectuels* dont le plus fameux (ou le plus triste) est probablement le Plan d'action de Lagos.

Il est donc indispensable pour les intellectuels africains de procéder à une autocritique sans complaisance pour éviter que notre continent ne sombre dans une barbarie programmée. Une bonne dose d'éthique sera nécessaire pour inverser la tendance actuelle et ce, à titre préventif et en injection dans le système éducatif. De même il faudra s'assurer de l'application de sanctions pénales et/ou morales chaque fois que les auteurs d'actes délictueux sont identifiés afin de décourager la « mal gouvernance » qui affecte de plus en plus d'ONG et d'associations professionnelles africaines tant nationales, régionales que panafricaines.

Références bibliographiques

- Adandé, Alexis, 1992, « Recherche archéologique et information des nationaux », *Quels Musées pour l'Afrique patrimoine en devenir*, Paris, ICOM, pp. 227-230.
- Adandé, Alexis B.A., Aziz Ballouche & Obarè B. Bagodo, 1994, *Dix ans de recherches archéologiques en Afrique de l'Ouest : perspectives de coopération régionales*, Actes du Ve colloque de l'AOAA à Ouagadougou, 27 juillet-1^{er} août 1992, Porto-Novo, AOAA/WAAA.
- Adandé, Alexis B.A. & Obarè B. Bagodo, 1996, *Archéologie et sauvegarde du patrimoine / Archaeology And Safeguarding of Heritage*. Actes du Ve colloque / Proceedings of the 6th colloquium, Ibadan, AOAA / WAAA.
- Afrika Zamani* n°5, 1976, Spécial Ite Congrès de l'Association des Historiens africains, 1975, Yaoundé.
- Andah Basse, W. & Ikechukwu, Okpoko, 1994, *Practising Archaeology in Africa*, Ibadan, Owerri, Wisdom Publisher Ltd.
- Domergue, Claude, 1992, *V^e Colloque de l'association ouest africaine d'archéologie* (Ouagadougou 27 juillet-1^{er} août 1992). La situation de l'archéologie ouest africaine. *La place de la France*. Université de Toulouse-Le Mirail. Rapport au ministère français de la Coopération.
- Groupe de travail sur la recherche archéologique en Afrique francophone et lusophone, 1995, Recherches archéologiques françaises et franco-africaines conduites dans les pays du champ d'intervention du ministère de la Coopération. Bilan (1984-1994), Document travail.
- Hountondji, Paulin J., 1997, *Combats pour le sens- Un itinéraire africain*, Cotonou, Les éditions du Flamboyant.
- Hountondji, Paulin J., 2002, *Struggle for Meaning. Reflections on Philosophy, Culture and Democracy in Africa*, translated by John Conteh-Morgan with a foreword by K. Anthony Appiah, Athens, Ohio University Center for International Studies- Africa Series n° 78.
- Kiéthéga, Jean-Baptiste (à paraître) « La formation des archéologues en Afrique de l'Ouest Francophone : historique et perspectives », version initiale Présentée à l'Assemblée générale de l'Association ouest africaine d'archéologie, réunie à l'occasion de son IX^e Colloque, Djenné, 4 décembre 1999, 17 p.
- Ki-Zerbo, Joseph (dir.), 1992, *La Nette des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Actes du colloque du Centre de recherche pour le développement endogène (CRDE), Bamako, 1989, Paris/Karthala, Dakar/Codesria.
- Kourouma, Ahmadou, 1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, roman, Paris, Éditions du Seuil.
- Medeiros, François (de), 1996, « Africanisme et historiographie africaine », *Bulletin de l'IFAN-Cheikh Anta Diop*, t. 47, sér. B, n° 2, pp. 83-94.
- Obenga, Théophile, 2002, *Le sens de la lutte contre l'africanisme eurocentrique*, Paris, L'Harmattan.
- Tévoedjirè, Albert, 2002, *Vaincre l'humiliation- Rapport de la Commission Indépendante sur l'Afrique et les enjeux du 3^e Millénaire*, Cotonou, Programme des Nations Unies pour le développement.

- Tine, Alioune, 2000, *La Cour pénale internationale- l'Afrique face au défi de l'impunité*, Dakar, Éditions Raddho.
- Verschave, François-Xavier, 2000, *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?* Paris, Éditions des Arènes.
- West African Museums Programme, 2000, « Le nouveau statut du WAMP », *Bulletin du WAMP* n° 8, pp.5-9
- Zezeza, Paul Tiyambe, 1996, *Manufacturing African Studies and Crises*, Dakar, Codesria Book Series.

